



Espace : l'Europe contre-attaque ?

[Cliquez ici pour télécharger la note](#)

Communiqué de presse



Paris, le 7 décembre 2017 - À l'échelle mondiale, le secteur spatial est soumis à de profondes évolutions, qu'elles soient technologique, économique, géopolitique ou militaire. Une nouvelle économie spatiale émerge ("*new space*"). Pourtant, l'Europe n'a pas encore pris les décisions pour s'imposer comme un leader. Or, les autres grandes nations spatiales accélèrent sur tous les fronts : aux Etats-Unis, de nouveaux acteurs privés (comme SpaceX fondée par Elon Musk ou Blue Origin par Jeff Bezos), largement soutenus par leur gouvernement, investissent chaque année des milliards de dollars dans des innovations de rupture, qui modifient d'ores et déjà le paysage de cette industrie. La Chine, quant à elle, revoit à la hausse ses ambitions et veut compter, en dépassant d'abord l'Europe. Lanceurs réutilisables, nouveaux services liés au numérique, nouvelles activités dans l'espace, nouveaux

enjeux de défense et de souveraineté : face à cela, l'Europe n'a pas de stratégie claire et n'investit pas suffisamment. Sans un sursaut, elle ne sera pas au premier rang des puissances spatiales du XXI^{ème} siècle. Dans une note parue aujourd'hui, l'Institut Montaigne appelle les pouvoirs publics français et européens à réagir rapidement en adoptant une approche globale et cohérente sur leur politique spatiale.

"Pendant près de trente ans, l'Europe spatiale a su faire beaucoup avec peu, en s'assurant une place au premier rang. Face à des concurrents déterminés et puissants, encore renforcés par l'activisme des géants américains du numérique qui apportent leurs compétences et leurs moyens financiers, l'Europe doit impérativement faire sa mue et affirmer une véritable souveraineté spatiale autant que l'ambition d'être un leader mondial. Les choix faits auront des répercussions, au-delà même du spatial, en matière de sécurité collective et, in fine, sur la vie des citoyens européens et la prospérité future de notre continent", indique Arthur Sauzay, avocat au Barreau de Paris et auteur de ce travail pour l'Institut Montaigne.

L'espace : un secteur de plus en plus concurrentiel à tous les niveaux

Entre 2007 et 2016, le chiffre d'affaires lié au secteur spatial mondial a doublé pour atteindre 260,5 milliards de dollars. Deux études parues en 2017 anticipent même un chiffre d'affaires de 1 100 à 2 700 milliards de dollars d'ici 2040 et 2050.

Les transformations en cours sont permises par les évolutions technologiques, la numérisation de l'économie mondiale, la miniaturisation et la baisse du coût des satellites. Elles annoncent de nouveaux services tels que l'accès à internet par satellites, la combinaison de l'observation et du big data, la fabrication d'objets directement en orbite, ou encore le tourisme spatial. A l'image de la révolution numérique des années 2000, qui a vu émerger les « GAFA », les leaders de l'économie spatiale de demain se construisent déjà aujourd'hui. Portés par un investissement public et privé massif, les Etats-Unis ont d'ores et déjà pris de l'avance.

Ces évolutions sont stimulées par la baisse continue du coût d'accès à l'espace, qui résulte de l'arrivée de nouveaux acteurs. Ceux-ci misent notamment sur une rupture économique et technologique consistant à réutiliser plusieurs éléments clefs des lanceurs au lieu – comme actuellement – de les détruire après chaque vol. SpaceX, créée par Elon Musk, fait aujourd'hui figure de leader mais Jeff Bezos, le fondateur d'Amazon, a créé sa propre société et dispose à lui seul de moyens aussi importants que ceux qu'investit actuellement l'Europe dans ses lanceurs (environ un milliard de dollars par an). La Chine entend elle aussi maîtriser son destin spatial. Une réduction significative, et à moyen terme massive, du coût de l'accès à l'espace pourrait résulter de ces évolutions.

En parallèle, les principales nations spatiales mènent des programmes spatiaux militaires actifs, avec des budgets très supérieurs à ceux des pays européens, très peu coordonnés. Or, l'Europe dépend chaque jour davantage de ses infrastructures spatiales (télécommunications, géolocalisation, observations terrestres civiles et militaires, etc.). La question même d'une souveraineté européenne dans l'espace va rapidement se poser.

L'Europe spatiale, aujourd'hui en risque, doit se réinventer pour rester dans la course

L'Europe a des atouts importants, avec par exemple des leaders industriels, des projets réussis (Galileo, Copernicus, Rosetta/Philae, etc.), et une place de premier plan sur les lancements commerciaux (lancements mis en concurrence) avec Arianespace. Les choix faits par l'Europe dans les années récentes se sont voulus pragmatiques, mais la placent pourtant aujourd'hui dans une situation de fragilité.

S'agissant des lanceurs, les moyens dont disposent ses concurrents imposent à l'Europe des efforts supplémentaires. Elle a décidé en 2014 de développer Ariane 6 dans la continuité des technologies éprouvées d'Ariane 5, en réduisant les coûts, en répondant à l'évolution du marché et en simplifiant la gouvernance du projet. Toutefois, dans ce contexte de concurrence acharnée, on peut craindre que la future Ariane 6, non-réutilisable et disposant d'un marché gouvernemental trop étroit (trois fois inférieur au moins à celui des Etats-Unis ou de la Chine) ne sera sans doute pas suffisamment compétitive pour maintenir le leadership européen dans la décennie 2020.

L'Institut Montaigne appelle sur ce point l'Europe à accélérer Ariane 6 et, en parallèle, à adopter sans tarder des mesures pour préparer d'ores et déjà l'avenir : efforts supplémentaires pour maîtriser dès que possible les briques technologiques de la réutilisabilité (moteurs, démonstrateur technologique), et adoption d'une préférence européenne (lancements financés par le secteur public) pour les lanceurs européens.

Par ailleurs, la gouvernance spatiale européenne reste trop éclatée entre niveaux européen, intergouvernemental et national. L'enjeu pour l'Europe est de pouvoir définir, adopter puis mettre en œuvre une stratégie globale et cohérente. Pour l'Institut Montaigne, les enjeux spatiaux doivent être rendus beaucoup plus visibles dans les institutions européennes (Parlement, Commission, etc.) et l'articulation avec l'agence spatiale européenne (ESA) doit être repensée. La France, l'Allemagne mais aussi l'Italie (les principales puissances spatiales européennes actuelles) doivent mieux se coordonner pour impulser dès 2018 une nouvelle ambition, si possible au plus haut niveau européen.

Enfin, les investissements publics et privés doivent être à la hauteur. Alors que le budget public américain atteint environ 50 milliards de dollars par an (civil et militaire), l'Europe consacre collectivement à l'espace autour de 10 milliards d'euros, et pourrait déjà avoir été dépassée par la Chine. Le secteur public doit jouer son rôle de stimulant des nouveaux marchés et d'innovations de rupture. Pour l'Institut Montaigne, il est nécessaire de doubler au moins le budget public à l'horizon 2020 : c'est un investissement stratégique et rentable. Cependant, cela ne suffira pas si l'investissement privé ne suit pas. En stimulant de nouveaux marchés, tout en recourant comme l'ont fait avec succès les Etats-Unis à des partenariats public-privé innovants, 1,5 à 3 milliards d'euros d'investissements privés supplémentaires par an pourraient être obtenus.

A l'heure où l'Union s'interroge sur son avenir, être au premier rang des puissances spatiales est un enjeu de prospérité comme de souveraineté. C'est également un projet européen capable de réunir les citoyens européens autour d'une aventure commune : parmi les initiatives à forte dimension symbolique, l'envoi par l'Europe de ses propres astronautes dans l'espace serait un signe fort d'ambition renouvelée. Comme pour les autres enjeux du spatial, l'Europe dispose des compétences et des atouts pour réussir.

Nos propositions – Les efforts supplémentaires à entreprendre sans tarder concernent tous les aspects du spatial :

Proposition 1 : affirmer publiquement l'objectif pour l'Europe d'être l'acteur spatial dominant à l'horizon 2030. La première étape est de prendre acte des enjeux et, une fois une stratégie globale définie, de l'affirmer au plus haut niveau européen à l'initiative des pays *leaders*, principalement la France, l'Allemagne mais aussi l'Italie.

Proposition 2 : accélérer le processus en cours d'optimisation de la filière et la mise en service d'Ariane 6. Alors même qu'Ariane 5 est en fin de cycle, une fragilisation d'Ariane 6 mettrait en péril la pérennité même de la filière et de l'accès européen indépendant à l'espace.

Proposition 3 : en parallèle d'Ariane 6, maîtriser dès que possible les principales briques technologiques de la réutilisabilité, à commencer par les moteurs. L'objectif serait de disposer dès que possible durant la décennie 2020 d'une flotte de lanceurs réutilisables à coûts encore plus réduits.

Proposition 4 : instaurer un mécanisme de « préférence européenne » pour les lancements institutionnels communautaires et nationaux. Des équivalents sont déjà en vigueur aux Etats-Unis et en Chine. Cette mesure est cohérente avec les efforts supplémentaires demandés en termes de compétitivité, d'investissement et d'innovation.

Proposition 5 : obtenir une augmentation importante du budget spatial de l'Union européenne, en commençant par la négociation du prochain cadre financier pluriannuel de l'Union, et au profit de projets concrets à définir rapidement. Ceux-ci pourraient porter sur les applications civiles (internet spatial, nettoyage de l'orbite terrestre, vol habité, etc.) mais aussi militaires (observation et défense des satellites européens en orbite).

Proposition 6 : refonder la gouvernance spatiale européenne. Le spatial doit être davantage porté au niveau de l'Union européenne, en lui donnant une plus grande visibilité dans les institutions (Conseil, Parlement, Commission). La politique commerciale des concurrents non-européens, qui n'hésitent pas à proposer des prix très bas à l'international, doit être mieux surveillée.

Proposition 7 : susciter l'émergence de nouveaux acteurs privés en Europe en recourant à des partenariats public-privé innovants. Ceux-ci sont au cœur de l'actuel dynamisme américain, et permettraient de maximiser l'efficacité d'investissements publics supplémentaires.

Proposition 8 : améliorer la communication autour du secteur spatial, tant par les dirigeants politiques que par les industriels.

[Cliquez ici pour télécharger la note](#)

[Cliquez ici pour télécharger son résumé](#)

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).
Inscrivez-vous à [notre newsletter](#).

Contact presse :

Institut Montaigne

Lara Oliveau, chargée de communication

01 53 89 05 73 – loliveau@institutmontaigne.org

À propos de l'Institut Montaigne :

Association à but non lucratif, l'Institut Montaigne est un laboratoire d'idées créé en 2000. Il élabore des propositions concrètes autour de quatre axes de politiques publiques : action publique, cohésion sociale, compétitivité et finances publiques. Adressés aux pouvoirs publics, ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche ouverte sur les comparaisons internationales, rigoureuse et critique. L'Institut Montaigne réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons très divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 2 % d'un budget annuel de 4,5 millions d'euros. À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne, think tank pionnier en France, souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.